



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2018-041

\*\*\*

**Objet :**

**Demande de subvention :  
Réhabilitation du gymnase le Rivalal.**

Délibération affichée le :

L'an deux mille dix-huit et le vingt mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

**Etaient présents :**

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – BLANES Michel – COLOMBIER François - DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry - DEBEAUCHE Christine – POURTIER Jean Luc – BENEZETH Béatrice - CABOCHE Chrystelle – NADAL Olivier – MATEO Amélie - DEJEAN Anne Marie – CONTRERAS Sylvie (à 18h35)

**Pouvoirs :** LABEUR Martine à VAILHE Bruno - LEROY Annie à FALZON Serge – DURAND Véronique à DEBEAUCHE Christine - BIESSÉ Frédérique à SANCHEZ Marie-Hélène - BONNET Jean-Louis à SOREL Joëlle - PANTALEONE Alexandra à SOTO Jean-François - GOMEZ René à DEJEAN Anne-Marie - SUQUET Maguelonne à CONTRERAS Sylvie

**Absents :** MM. LECOMTE Olivier - EDMOND-MARIETTE Gérard

Convocation du 14 mars 2018

Mme SANCHEZ Marie-Hélène est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur Olivier SERVEL, adjoint délégué, présente aux membres de l'assemblée le projet de réhabilitation du gymnase « le Rivalal » en matière électrique et énergétique et mise en sécurité. Le gymnase est fréquenté par les élèves du Collège Lo Trentanel, les élèves des écoles élémentaires publiques et les associations sportives de la ville.

Le projet réalisé sur le fondement de deux diagnostics - diagnostic des installations électriques et sécurité et pré diagnostic énergétique réalisés en 2009 - consiste en :

1. <u>ELECTRICITE</u>	4 300 € HT
• Remise en conformité des tableaux, remplacement luminaires, lampes et travaux sur éclairage de sécurité	
2. <u>ECONOMIE D'ENERGIE</u>	208 790 € HT
• Remise en conformité ventilation, radiateurs	
• Production photovoltaïque	
• Remplacement chaudière gaz	
• Remplacement aérothermes électriques	
• Remplacement des baies vitrées	
3. <u>MISE EN SECURITE</u>	
• Remplacement des portes et portails avec fermeture automatisée	50 000 € HT
4. <u>HONORAIRES du MAITRE D'ŒUVRE</u>	32 010 € HT
	-----
Total	295 100 € HT
Réactualisation des prix	21 000 € HT
TOTAL	<u>316 100 € HT</u>

Pour mener à bien ce projet de réhabilitation du gymnase « le Rivalal » en matière électrique et énergétique, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental, du SYDEL et tout autre organisme susceptible de nous aider.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **27 voix POUR (unanimité)**

- **ADOpte** le projet ainsi présenté.
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental, du SYDEL et tout autre organisme susceptible de nous aider.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Accusé de réception en préfecture  
034-213401144-20180320-DEL2018-041-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2018  
Date de réception préfecture : 27/03/2018

Le Maire,  
Jean-François SOTO.